



Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 47

Suppléants : 3

Pouvoirs : 5

= **VOTANTS : 55**

- dont « pour » : 55

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Office de tourisme : désignation délégué(e) suite à démission/vacance de siège

Le jeudi 25 janvier 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 19/01/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de TOURRIERS.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – LEMAIRE Marie-Claude - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie – ETIENNE Murielle - SOURY Christine – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe – MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-MORANGE Alain suppléant de GIRAUD-BERNARD Éric

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-LOTTE Michel suppléant de CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Pouvoirs :

1-COMBAUD Renaud pouvoir à FOURÉ Brigitte

2-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

3-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

4-TEILLET Anne pouvoir à PINAUD Francine

5-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

Absents : BLANCHON Alain - FLAUD Yves - CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – HENTRY Jimmy - BOUYSSSET Céline – BOURABIER Jacques - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : BOUCHET Éric.

Objet : Office de tourisme : désignation délégué(e) suite à démission/vacance de siège

Vu les statuts de l'Office de Tourisme Destination Nord Charente,

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il convient de désigner un(e) nouveau(elle) représentant(e) pour siéger au comité de direction de l'Office de Tourisme suite à la démission de Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC.

Monsieur le Président informe qu'il a reçu la candidature d'Eric BOUCHET, Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine et de la communication.

Un appel à candidature a été, par ailleurs lancé auprès de la commission tourisme pour occuper un poste de suppléant(e).

Il est rappelé que conformément aux statuts de l'office de tourisme, seuls les membres élus au PETR du Ruffécois peuvent siéger à l'Office de tourisme.

Monsieur le Président rappelle le nom des élus qui siègent actuellement au comité de direction de l'office de tourisme :

Titulaires (6) :

- ✓ CROIZARD Christian, conseiller communautaire de Mansle-les-Fontaines
- ✓ COMBAUD Renaud, conseiller communautaire d'Aigre (Vice-Président économie, tourisme et agriculture)
- ✓ RAINETEAU Jean, conseiller municipal de Montignac-Charente
- ✓ FOURÉ Brigitte, conseillère communautaire d'Aigre (présidente Office de tourisme)
- ~~✓ GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie, conseillère municipale de Val-de-Bonnieure~~
- ✓ MANDIN Frédérique, conseillère municipale de St-Amant-de-Boixe
- ✓ **Candidat : Éric BOUCHET, conseiller communautaire de Tussion (Vice-Président culture, patrimoine et communication)**

Suppléants (4) :

- ✓ LAMAZIERE Véronique, conseillère communautaire de Luxé
- ✓ BAUDRILLART Agnès, conseillère municipale de Charmé
- ~~✓ BOUCHET Éric, conseiller communautaire de Tussion~~
- ✓ DANEDE Laurent, conseiller communautaire de Tourriers
- ✓ **Candidat(e) : aucun candidat pour ce poste ne se manifeste.**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** la désignation précitée pour le siège de titulaire vacant ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à mener toutes les démarches et signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

